



**UGSEL**  
Éduquer... tout un sport !



**Inter Territoires**

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**Territoire UGSEL du Lyonnais**

2 rue de l'Oratoire - 69300 CALUIRE  
tél 04 78 28 99 62 fax 04 72 00 89 94  
mail : [ugsel.auvergne-lyonnais@orange.fr](mailto:ugsel.auvergne-lyonnais@orange.fr)

**Territoire UGSEL Dauphiné Savoie**

19 av du Maquis du Grésivaudan - 38700 LA TRONCHE  
tél 04 76 44 29 25 fax 04 76 44 56 11  
Mail [ugselds@ugsel38.org](mailto:ugselds@ugsel38.org)  
<http://ugselds.free.fr>

**CHAMPIONNAT INTER TERRITOIRES  
de ATHLETISME EN SALLE Cadets-Juniors  
Mercredi 16 JANVIER 2019**

**Salle Stéphane Diagana 4 rue Victor Schoelcher Lyon 9°**

**Consignes de sécurité : les élèves doivent se regrouper et rentrer ensemble avec leur professeur d'EPS.**

**Contact sur place et directeur de la réunion:** Anie THIEVON 0699417576 et Jean François GODEL 06 12 29 61 41

**Consignes d'utilisation de la Halle :**

- Se changer dans les vestiaires, puis tout rassembler dans les tribunes (*ne rien laisser dans les vestiaires*).
- *Pointes interdites dans les escaliers et dans les tribunes (à l'étage).*
- Sur la piste :
  - Chaussures de sport et pointes (*6mm maxi*) propres obligatoires (*pas de chaussures de ville*),
  - Interdit de manger et boire dans les tribunes et sur les installations (*casse-croute autorisé sur les tables prévues à cet effet - bouteilles d'eau interdites sur les installations*),
  - Pas de craie pour les marques, utilisation du ruban adhésif de couleur.

**Rappel du règlement pour les cadets / juniors :**

- Un athlète peut participer à 4 épreuves maximum, dont 2 courses maximum.
- Concours : 4 essais et 2 pour les 8 meilleurs.
- Challenge des spécialités : une équipe peut être composée de 6 athlètes maximum, Cadets ou Juniors, Filles ou Garçons. La performance est cotée en fonction de la table correspondant à sa catégorie. Le total de l'équipe se fait par addition des 5 meilleures cotations.
- Déposer les fiches de challenge au secrétariat.
- Pour plus de précision, se référer au règlement (voir site national [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)).
- Cette compétition se déroulera avec des benjamins minimales pour un triathlon territorial Auv-Lyonnais.

**Jury :**

Chaque établissement engageant une équipe doit fournir au moins un jury jeune et au moins un jury adulte.

**Tenue vestimentaire :**

**Tenue obligatoire exigée** (aucun départ de course, ni aucune participation à un concours ne seront autorisés. En cas d'absence du maillot de l'établissement, un maillot blanc sera toléré) :

- Maillot de l'établissement, short ou cycliste.
- Pointes : 6 mm

**Inscriptions et présentatin des Licences:**

- **Inscrire les élèves OBLIGATOIREMENT et UNIQUEMENT via USPORT** dans votre établissement avant le **lundi 14 janvier à 12h**. Pensez à bien vérifier vos inscriptions et qualifiés dans liste des inscrits, et supprimer vos forfaits et ce à tous les niveaux. En cas d'erreurs merci de le signaler au territoire concerné.

**AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE**

- Vérification des licences sur chaque course et concours. L'absence de présentation licence en règle entrainera la disqualification de l'élève.

**Championnat National :**

- Le vendredi 8 février 2019 à Val de Reuil (27) commission de qualification le vendredi 25 janvier.

## HORAIRES

12H30	Installation matériel
13H30	Réunion jury

13h45	50 haies CF	Longueur BG côté tribunes	Longueur MCJ G côté hauteur	Triple saut BF côté extérieur	Hauteur CJF	Poids MF Aire 2	Poids CJF Aire 1 filet
Puis	50 haies JF						
	50 haies CG	Puis	Puis	Puis		Puis	Puis
	50 haies JG						
	50 m BF	Longueur BF Groupe 1	Longueur BF groupe 2	Triple saut MCJ F		Poids MG Aire 2	Poids CJ G Aire 1 filet
	50m BG						
	50 m MF	Puis	Puis	Puis	Puis	Puis	Puis
	50 m MG						
	50 m CF	Longueur MF	Longueur CJF	Triple saut MCJ G	Hauteur CJ G	Poids BG Groupe 1 Aire 2	Poids BG Groupe 2 Aire 1 filet
	50 m JF						
	50 m CG	Puis	Puis	Puis		Puis	Puis
	50 m JG						
	200 m CJF						
	200 m CJG					Poids BF Groupe 1 Aire 2	Poids BF Groupe 2 Aire 1 filet
	1000 m BF	En fin de concours, les juges font passer en priorité les coureurs de 1000 m					
	1000 m BG						
	1000 m MF						
	1000 m MG						
	1000 m C/J F et G						
Fin des épreuves vers 17 h 30							

**Le directeur de réunion se réserve le droit de modifier les horaires suivant le nombre d'engagés**

### Constitution de la commission technique

<b>Territoire Auv-LY Juge Arbitre</b>	<b>Territoire DS</b>	<b>Directeur territoire</b>
GODEL Jean François	GUERIN Philippe	DEPRAZ Isabelle

### Constitution du Jury d'appel

<b>Le (la) délégué(e) de la CTT</b>	<b>Président du comité d'organisation ou son représentant</b>	<b>Le Président(e) du territoire ou sa directrice</b>
A définir sur place	GODEL Jean François	DEPRAZ Isabelle